

Votre circuit de ce jeudi 10 mai démarre du lieu-dit Féole (commune de La Réorthe). Le bus vous dépose près de la « Salle Clemenceau ». La famille Clemenceau avait fait don de ce terrain au « Foyer Rural » de La Réorthe pour y édifier un stand de tir. D'aménagements en aménagements, l'équipement est désormais devenu une salle communale.

Vous partez en direction de l'est pour traverser le « bois des Erondes » et le ruisseau du Féolet qui sépare La Réorthe de St Juire Champgillon. Après avoir visité la propriété privée de « La Prairie », vous traversez, sur des chemins d'exploitation, une zone de plaine agricole agrémentée de bosquets et de vallons comme celui de « L'Aileron ».

Vous voici dans le hameau de Champgillon pour votre 1<sup>er</sup> ravitaillement. L'itinéraire longe ensuite le château et rejoint la vallée de « La Smagne ». Cette petite rivière (qui rejoint le Lay près de Mareuil) va vous guider jusqu'aux portes de Ste Hermine. Il faudra pourtant s'en écarter un peu pour monter à la ferme de La Barretière où sera servi le ravitaillement n° 2.

La traversée de Ste Hermine commence par un franchissement de La Smagne sur une passerelle pour aborder d'anciennes prairies aménagées en zone de promenade. On monte alors vers le parc de la mairie que l'on traverse pour se rapprocher de la place centrale largement occupée par une imposante statue de Clemenceau.

Cette statue fut inaugurée par Le Tigre lui-même le 2 octobre 1921. Le Général de Gaulle y prononça un discours le 19 mai 1965 l'occasion d'un déplacement en Vendée. On apprit par la suite que l'OAS (organisation terroriste regroupant des partisans de l'Algérie Française) avait planifié un attentat contre le Général au pied de cette statue.

Désormais vous prenez la direction de Chantonay donc du nord. Encore quelques arpents de plaine et vous pénétrez dans le « Bois de La Forêt » qui sépare nettement la plaine au sud du bocage au nord. Vous revoici à proximité de Féole. Un remarquable cèdre vous abrite le temps de votre 3<sup>ème</sup> pause.

C'est maintenant le château L'Aubraie qui vous attire. Cette demeure familiale des Clemenceau fut longtemps habité par Benjamin, le père du Tigre. Georges y séjourna lui-même plusieurs années dans sa jeunesse et le lieu est toujours resté propriété de la famille.

Le vieux « chemin de la messe » vous rapproche du bourg de La Réorthe que vous traversez par de petits sentiers. La mairie de cette commune recèle un buste de Clemenceau, œuvre du sculpteur Sicard et don de la famille.

Par le long « chemin des Cordeaux », vous gagnez le village de Libaud; ses 100 m d'altitude vous permettent d'apercevoir, en direction du nord, la rive chantonnaisienne du Lay et les collines vendéennes de Pouzauges à St Michel Mont Mercure. Passés sur la commune de St Philbert du Poncharrault, c'est au lieu-dit « La Ville » que vous disposerez de tous les services utiles à votre rando: boissons et vivres bien sûr mais aussi poste de secours et... toilettes.

Par le vallon du Putumay, le chemin s'enfoncé ensuite dans la vallée du Lay. Nos bénévoles ont beaucoup travaillé pour y implanter une passerelle mobile permettant la traversée de la rivière.

Voici sans doute le moment de suivre les pas Charles Trenet qui chantonnait:

*Ah qu'il est beau le débit du Lay*

*Ah qu'il est laid le débit de l'eau*

*Débit du Lay si beau, débit de l'eau si laid*

*S'il est un débit beau c'est bien le beau débit du Lay*

La remontée sera rude mais forestière puis la vallée de la Mozée vous amènera à Pont-Charron.

C'est ici que l'ancienne « route de St Malo à Bordeaux » (RN 137) franchit le Lay sur un pont édifié au milieu du 17<sup>ème</sup> siècle. Cet ouvrage est toujours debout et supporte désormais chaque jour un important trafic de poids-lourds. L'endroit fut stratégique pendant les « guerres de Vendée ». Les « Blancs » (insurgés vendéens) au nord et les « Bleus » (troupes républicaines) au sud s'y opposèrent pour le contrôle du pont. La principale escarmouche se déroula dans la nuit du 24 au 25 juillet 1793. C'est à cette occasion que, non loin de là (près de Vildé), fut tué le général vendéen Sapinaud.

Prenez maintenant la sévère « rue du Bazar » pour grimper vers La Tabarière. À mi-pente, observez à votre droite en contre-haut de la route, la « Croix de Sapinaud » en hommage au général et à ses hommes morts au combat.

Après la traversée de La Tabarière, vous trouverez votre dernier poste de ravitaillement. Nous sommes là très proches de Chantonay mais la rando est loin d'être terminée: il vous reste une large boucle de 7 km qui vous permettra d'arpenter le bois du Pally, une propriété privée autorisée uniquement pour ce jour. Encore quelques kms de chemin et vous voici au Parc Clemenceau.